

# COMMUNIQUE DE PRESSE

du 29 mai 2008

## **Parents et enseignants soutiennent l'accord HarmoS et la convention scolaire romande**

**Les deux faîtières romandes des parents d'élèves (FAPERT<sup>1</sup>) et des enseignants (SER<sup>2</sup>) apportent leur plein soutien à l'accord intercantonal HarmoS et à la convention scolaire romande, tous deux soumis actuellement au vote des parlements cantonaux.**

**De nombreux éléments de ces concordats sont de nature à améliorer la qualité du système éducatif romand, à tendre vers davantage de justice sociale et à répondre à des besoins largement reconnus.**

Suite au vote massif du 21 mai 2006 des nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation, la FAPERT et le SER se sont réjouis de l'acceptation par la CDIP<sup>3</sup> de l'accord HarmoS et de l'approbation par la CIIP<sup>4</sup> de la convention romande. La ratification de ces concordats par les parlements cantonaux se heurte, dans certains cantons, à la mise en place de référendums. Les adversaires de ces accords brandissent une menace de « confiscation de l'autorité parentale » et de « restriction des droits participatifs sur le plan cantonal ».

La FAPERT et le SER ne partagent absolument pas cette opinion. En Suisse romande, la plupart des enfants sont déjà scolarisés à quatre ans et fréquentent même un jardin d'enfants dans l'année précédente. La généralisation de l'école à quatre ans, la mise en place de structures de jour et les aménagements d'horaires en fonction des besoins du terrain sont de nature à favoriser l'articulation école-famille pour le bien des enfants et leur éducation.

Quant aux autres aspects de l'harmonisation intercantonale, la FAPERT et le SER rappellent qu'ils répondent à des efforts et des besoins de coordination existants de longue date et à une volonté clairement exprimée par le peuple et les cantons le 21 mai 2006.

### **FAPERT**

Anne Seydoux, présidente  
079 296 65 92

### **SER**

Georges Pasquier, président  
078 686 68 12

---

<sup>1</sup> FAPERT : Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin

<sup>2</sup> SER : Syndicat des enseignants romands

<sup>3</sup> CDIP : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

<sup>4</sup> CIIP : Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin